

Centre de Puériculture
Canton de Berne



Rapport annuel 2018

Sommaire

Préambule	3
A propos de nous	
Nos chiffres	5
Organisation	6
Membres	6
Donatrices et donateurs	7
Nos prestations	9
Nos projets	
Mise en réseau régionale	12
Visites à domicile plus	13
Protection dans le domaine de la petite enfance	15
Comptes annuels	
Bilan	17
Compte de résultat	19
Annexe	21
Rapport de l'organe de révision	26
Contact	27

Préambule



Chère lectrice, cher lecteur,

Nous sommes heureux que vous ayez pris notre rapport annuel «en main». Façon de parler bien sûr puisque, pour des raisons écologiques, nous avons décidé de renoncer dorénavant à une version papier de cette publication.

Tournons-nous ensemble vers l'année écoulée. Nous souhaitons braquer les projecteurs sur nos prestations et vous montrer ce que nous avons fait à l'aide de chiffres qui ne manquent pas d'impressionner. En 2018, nous avons à nouveau été en mesure de soutenir de nombreux parents et de les accompagner sur un bout de chemin. Les **liens parents-enfants** nous tiennent tout particulièrement à cœur, raison pour laquelle nous nous efforçons d'adapter, d'étendre et d'optimiser notre offre en continu.

Au cours de l'exercice, nous avons notamment pu le faire au travers de notre nouvelle offre **Visites à domicile plus**. Courant 2018, cette prestation a été adoptée sur le plan conceptuel, puis approuvée par la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale SAP. Elle a pour but de venir en aide aux familles socialement défavorisées avec des enfants de moins de 3 ans et dans lesquelles les parents ont un faible niveau d'instruction. Toutefois, si nous nous sommes consacrés à de nouvelles offres, nous n'avons pas pour autant oublié les prestations existantes dans le domaine de la petite enfance: les **rencontres régionales de réseau** et les **consultations spécifiques pour des questions liées à la protection de l'enfant** ont été très sollicitées et plébiscitées par les participants. Vous souhaitez en apprendre davantage? Notre rapport annuel vous livre des informations sur nos différents projets.

Je me réjouis de cette année fructueuse. Et je suis fière de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ainsi que des nombreux bénévoles qui œuvrent au sein du Centre de puériculture Canton de Berne. Toutes et tous l'ont fait avec autant de motivation et de passion que de compétence. Un grand merci pour leur engagement! J'adresse également de vifs remerciements à la direction pour sa gestion responsable de notre organisation, ainsi qu'au Comité pour son accompagnement stratégique. Enfin – last, but not least –, je tiens à exprimer ma gratitude à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale pour le mandat qu'elle nous a confié et les moyens financiers qu'elle nous accorde pour le remplir. Les chiffres sont là pour le prouver: **notre engagement est juste et important**.

En lisant les pages qui suivent, vous apprendrez qui œuvre au sein du Centre de puériculture, comment les consultations 2018 se sont réparties et sur quel soutien nous pouvons compter en tant qu'organisation à but non lucratif.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Christine Schnegg-Affolter

Nos chiffres

En 2018, **125 collaboratrices et collaborateurs**, soit **55,5 équivalents plein temps**, étaient engagés à nos côtés – sans oublier nos **27 bénévoles et 18 personnel de nettoyage**. Chacune et chacun a accompli un travail précieux qui a permis le bon fonctionnement du Centre de puériculture. La répartition de ces pourcentages de postes vous intéresse? En voici les chiffres:

Fonction		Nb subordonnés	Taux d'occ.	Nb collab.
Cadres	Directrice	7	100 %	1
	Gestion prestations	4	70 %	1
	Gestion ressources	2	65 %	1
	Responsables régionales	87	280 %	4
	Total cadres		515 %	7
Etat-major Exploitation	Collaboratrice qualité		50 %	1
	Communication		50 %	1
	Comptabilité		50 %	1
	Total état-major Exploitation		150 %	3
Etat-major Projets	Mise en réseau régionale		50 %	1
	Visites à domicile plus		40 %	1
	Total état-major Projets		90 %	2
Administration	Assistance		100 %	1
	Collaboratrices/teurs Administration		105 %	3
	Total Administration		205 %	4
Collab. spécialisées	Puériculture		4590 %	86
	Bâtisseuses de ponts			5
	Total collab. spécialisées		4590 %	91
Total pourcentages de postes et effectif			5550 %	125
Bénévoles	Bénévoles dans les centres de consultation			27
	Total bénévoles			27
Nettoyage	Personnel de nettoyage, salaire horaire			18
	Total personnel de nettoyage			18

Organisation

Comité

Présidente: Christine Schnegg-Affolter, députée au Grand Conseil,
vice-présidente du conseil de fondation Südkurve Lyss, présidente cantonale
du PEV

Vice-président: Markus Egger, avocat, responsable du service juridique
de la Croix-Rouge suisse, président du conseil d'administration de Nantys AG

Membres: Hans-Peter Obrist, directeur, chef de projet
Kurt Berger, responsable des affaires sociales de la commune de Spiez,
membre du comité de la Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de
l'enfant et de l'adulte (BKSE)

Directrice

Luzia Häfliger

Membres

Nos membres nous renforcent, car ils soutiennent notre travail et notre offre,
sur le plan des idées comme de l'appui financier (voir donatrices et donateurs).
Si vous souhaitez adhérer à notre association, nous serons heureux de vous
y accueillir.

Vous pouvez adhérer en ligne sous
www.cp-be.ch/fr > Soutien > Devenir membre

.....	
Membres individuels	358
.....	
Communes	193
.....	
Paroisses	26
.....	
Associations féminines	25
.....	
Autres institutions	12
.....	
Total membres	614
.....	

Donatrices et donateurs

Nous ne pourrions pas aider les parents comme nous le faisons sans le soutien de nos donatrices et donateurs. Leur contribution est indispensable à notre travail. Grâce à leurs dons, nous sommes en mesure de financer des offres et des projets qui ne bénéficient pas de fonds publics. L'acquisition de jouets pour les centres de consultation des communes en fait notamment partie. Voilà pourquoi nous tenons à leur dire ici:

**Un immense merci pour vos dons et pour votre confiance!
C'est magnifique de pouvoir compter sur vous.**

AEK Bank 1826, Albisetti Miriam, Burgergemeinde Interlaken, Burgergemeinde Kallnach, Endress Alfons, Evangelisch reformierte Gesamtkirchgemeinde Thun, Evangelisch reformierte Kirchengemeinde Arch, Evangelisch reformierte Kirchengemeinde Burgdorf, Evangelisch reformierte Kirchengemeinde Ins, Evangelisch reformierte Kirchengemeinde Koppigen, Femmes de Pery-La Heutte, Frauenverein Dürrenroth, Frauenverein Ittigen, Gemeinde Hindelbank, Gemeinnütziger Frauenverein Uetendorf, Genossenschaft Elektra, Gesellschaft zu Ober-Gerwern, Gesellschaft zu Schuhmachern, Kirchengemeinde Buchholterberg, Kirchengemeinde Eriswil, Kirchengemeinde Grindelwald, Kirchengemeinde Hindelbank, Kirchengemeinde Ins, Kirchengemeinde Kirchlindach, Kirchengemeinde Krauchthal, Kirchengemeinde Lauperswil, Kirchengemeinde Lenk, Kirchengemeinde Lotzwil, Kirchengemeinde Lyss, Kirchengemeinde Oberbalm, Kirchengemeinde Sumiswald, Kirchengemeinde Thierachern, Kirchengemeinde Trachselwald, Kirchengemeinde Walterswil, Kirchengemeinde Wynigen, Landfrauenverein Huttwil-Umgebung, Reformierte Kirchengemeinde Hasle, Reformierte Kirchengemeinde Heimberg, Reformierte Kirchengemeinde Huttwil, Reformierte Kirchengemeinde Vechigen, Regamey Damien und Kronenberg Sabine, Suter Dominique, Verband Thuner Amtsanzeiger, Vonnüti Adrian

Nos consultations

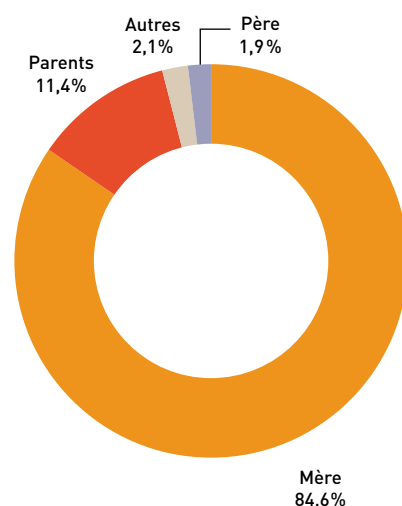
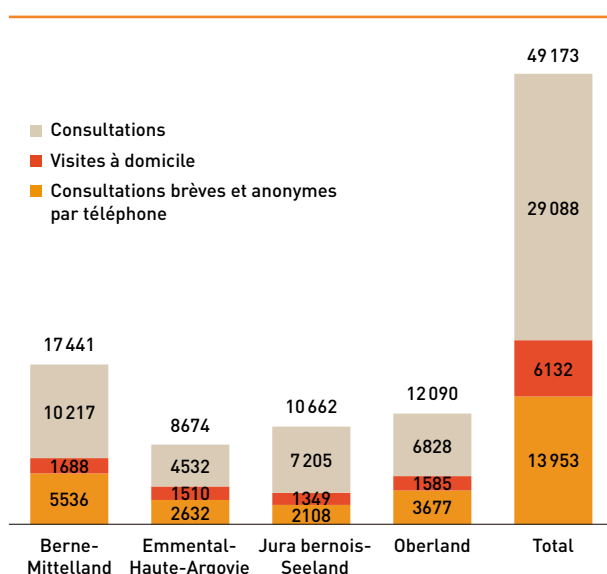
Au cours de l'année sous revue, nous avons proposé des consultations sous de nombreuses formes. Combien, qui en a bénéficié et quels thèmes ont été le plus souvent traités – les graphiques qui suivent vous le montrent.

Nombre de parents et de personnes de référence d'enfants entre 0 et 5 ans ayant sollicité des consultations

- En 2018, **49 173 consultations** ont eu lieu.
- Nous avons apporté notre soutien sous **diverses formes**: contacts directs, entretiens téléphoniques, e-mails, rencontres de groupe, consultations en ligne, consultations brèves et anonymes par téléphone, consultations spécialisées et formations pour spécialistes.
- La majorité des consultations (62%) ont eu lieu sous forme de **contact direct**.

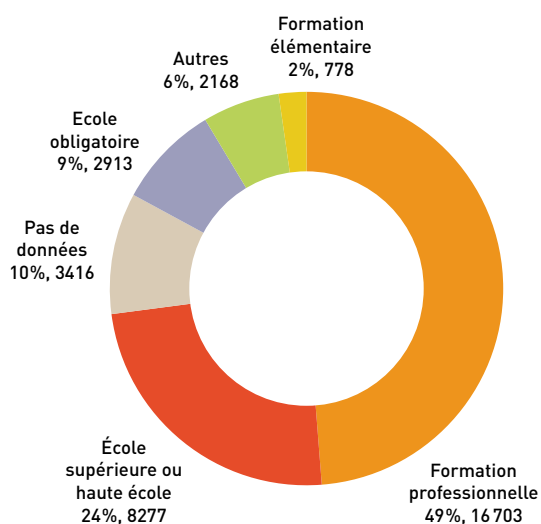
Personnes ayant sollicité une consultation

- Avec **28 965 consultations**, les **mères** ont été les plus nombreuses.
- Suivent les couples **parentaux**, avec **3 919 consultations**.
- **724 consultations** ont concerné les parents d'accueil, les grands-parents ou d'autres personnes de référence dans le cadre familial.
- Dans les consultations, les **pères** sont encore largement **sous-représentés**, un constat qui reflète notre société: on trouve encore et toujours davantage de pères que de mères exerçant leur activité professionnelle à plein temps dans les familles avec au moins un enfant de moins de 4 ans. Les mères restent donc majoritaires à solliciter une consultation durant la semaine – et ce sont elles aussi qui assument une part nettement supérieure des tâches domestiques et familiales.



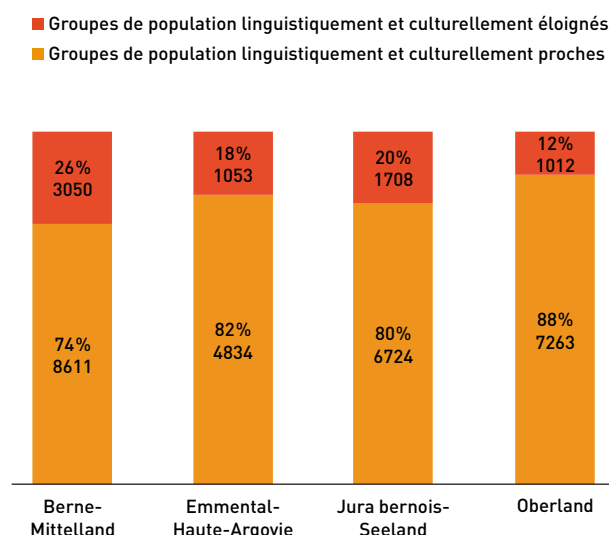
Titres de formation des mères ayant sollicité une consultation

- A l'heure actuelle, **seul le titre de formation des mères** est enregistré, car des études montrent qu'il a une plus grande influence sur le développement de l'enfant. Etant donné que ce champ n'est pas obligatoire, il faut considérer cette évaluation avec prudence.
- La **majorité des mères possède un titre de formation professionnelle initiale.**
- **24%** sont diplômées d'une **école supérieure** ou d'une **haute école.**
- Les mères ayant accompli une **formation élémentaire** constituent la **plus faible part.**



Répartition des consultations entre les groupes de population linguistiquement et culturellement proches et les groupes à ce titre plus éloignés

- Sont définies comme **linguistiquement et culturellement proches** les **nationalités suivantes**: Suisse, Allemagne, Liechtenstein, Autriche, France, Italie, Belgique, Luxembourg et Monaco. Toutes les autres nationalités sont considérées comme linguistiquement et culturellement éloignées.
- Les consultations pour les familles provenant de cette dernière catégorie de pays ont représenté un taux supérieur à la moyenne dans la région **Berne-Mittelland** et inférieur dans l'**Oberland**.



Nos projets

Mise en réseau régionale

Le projet **Rencontres régionales de réseau dans le domaine de la petite enfance** existe depuis quatre ans maintenant. Comme les années précédentes, ces rencontres ont connu une forte participation au cours de l'exercice. Elles permettent aux actrices et acteurs du secteur de faire mieux connaissance, de se perfectionner et d'échanger.

Le projet englobe **16 régions**. Les rencontres ont généralement lieu une fois par année dans chacune d'elles et, selon le bassin de population, elles réunissent entre 20 et 80 personnes. En 2018, nous avons enregistré **532 participants**, un chiffre qui nous réjouit beaucoup et qui souligne l'importance accordée par chacune et chacun à ces rendez-vous.

Les participants venaient avant tout chercher des informations spécialisées et un dialogue sur les expériences pratiques. Les principaux thèmes traités sur l'ensemble du canton ont été les suivants:

- Protection des données dans le domaine de la petite enfance
- Coopération avec les parents migrants sur divers aspects
- Enfants dont les parents souffrent d'un trouble psychique
- Utilisation des médias dans la petite enfance

Les contacts noués lors de ces rencontres de réseau débouchent souvent sur une collaboration qui se poursuit, mais qui n'a pas été systématiquement enregistrée jusqu'ici. Lacune désormais comblée: en février 2019, nous avons réalisé une première enquête par le biais d'un questionnaire. Celui-ci a été envoyé à **2718 partenaires du réseau** et **790 questionnaires** ont été remplis. L'évaluation livre les résultats suivants:

- environ **62%** des personnes ayant répondu ont participé à une ou plusieurs rencontres de réseau;
- **65%** déclarent avoir noué de nouveaux contacts qui sont importants pour leur quotidien professionnel;
- pour **84%**, le choix des thématiques traitées a un lien avec les questions se posant dans la pratique;
- quelque **67%** considèrent les points forts définis également comme un perfectionnement

Les actrices et acteurs sont régulièrement informés via la newsletter et le site internet du projet. La newsletter publiée en deux langues comptait **2654 abonnés** en 2018. On a enregistré **2023 visites** sur les pages germanophones du site, un chiffre qui montre aussi l'essor réjouissant du projet, puisque le nombre de clics sur cette page n'était que de 1358 en 2017. Pour les pages en français, le **nombre de visites** a légèrement reculé par rapport à l'année précédente (**312** contre 334), ce qui s'explique aisément par la taille du groupe cible: seuls le Jura bernois et éventuellement Bienne sont concernés.

Visites à domicile plus

Courant 2018, notre nouvelle prestation Visites à domicile plus a été adoptée sur le plan conceptuel, puis approuvée par la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP). Elle cible les parents d'enfants de moins de 3 ans qui, en raison de plusieurs facteurs de risques, éprouvent des difficultés à encourager et accompagner leur enfant de façon appropriée dans son développement. Outre une situation socioéconomique défavorable (faibles ressources ne permettant pas la création d'un environnement sûr et stimulant), ces facteurs sont notamment l'isolement social et le manque de connaissances relatives aux besoins de l'enfant. Il en résulte que ces parents ne sollicitent pas les offres régulières du domaine de la petite enfance et/ou ne bénéficient pas, dans ce cadre, d'un accompagnement et d'un soutien suffisants. C'est pour ces familles que nous mettons sur pied des programmes de visites à domicile.

Le programme

La solidité du lien parents-enfant durant les trois premières années de vie est déterminante pour le développement harmonieux et la résilience de l'enfant. Il est important d'atteindre les familles qui présentent des facteurs de risques à cet égard afin d'exercer une action préventive et de les soutenir dans leurs tâches d'éducation et de socialisation. Le programme vise un accompagnement de la famille sur une période de 25 mois. Les difficultés et les ressources relevées au moyen d'un dépistage constituent la base de l'offre soumise à la commune, qui agit en qualité de mandante. L'évaluation contient des recommandations relatives au but, aux mesures et à la fréquence des visites. Une convention est établie avec la famille au cours du premier mois, puis les besoins sont ré-examinés au bout d'un an à l'intention de la mandante. Cette appréciation constitue la base de la prestation qui sera proposée pour la seconde année. Elle comprend une nouvelle recommandation pour la fréquence des consultations.

Lors des visites à domicile, il s'agit d'aider les parents de façon concrète à identifier les besoins individuels de leur enfant en fonction de son âge et à savoir comment y répondre. Il manque souvent aux parents de ce groupe cible un cadre familial et un entourage social à même de leur transmettre des compétences dans ce domaine. L'objectif premier du programme est de proposer un soutien permettant la construction d'un lien parents-enfants solide.

Les puéricultrices travaillent selon une approche systémique orientée vers les solutions et fondée sur la psychologie du développement. Elles recourent, le cas échéant, à des vidéos d'interactions entre les parents et l'enfant. Le Centre de puériculture disposera en outre d'un réseau de bâtisseuses de ponts dont le rôle sera d'accompagner les puéricultrices dans les familles culturellement et linguistiquement éloignées afin d'assurer la traduction. Elles aideront également ces familles à accéder aux prestations du secteur public par exemple.

Coûts et contribution du canton

La mise sur pied du programme Visites à domicile plus sera intégralement financée par la SAP. Une fois le programme lancé, les coûts pour chaque famille bénéficiaire se maintiendront dans les limites indiquées ci-après (voir plafond des coûts global; si les frais effectifs sont inférieurs, seuls ces derniers seront facturés). Ils seront pris en charge pour un tiers par le canton. Les familles peuvent être inscrites au programme par les communes ou par les services que celles-ci mandatent. Il n'est pas nécessaire d'atteindre un nombre minimal de familles et les inscriptions peuvent intervenir tout au long de l'année.

Cas	Plafond des coûts communes	Plafond des coûts canton	Plafond des coûts global
Famille avec 1 enfant, sans interprétariat	6 660	3 330	9 990
Famille avec 1 enfant, avec interprétariat	7 500	3 750	11 250
Famille avec 2 enfants, sans interprétariat	9 300	4 650	13 950
Famille avec 2 enfants, avec interprétariat	10 160	5 080	15 240

en CHF pour 25 mois

Inscription

Pour que les familles soient acceptées dans le programme rapidement et sans trop d'obstacles bureaucratiques, il est recommandé aux communes de conclure une convention avec le Centre de puériculture. Celui-ci déterminera le nombre maximal de familles qu'il est en mesure de suivre par année. En présence d'une convention, les familles peuvent être inscrites directement par les instances assignantes (p.ex. maternités, sages-femmes, pédiatres ou, en interne, centres de consultation). Lorsqu'il n'y a pas de convention, le Centre de puériculture sollicite une garantie de prise en charge auprès de la commune de domicile. L'évaluation préalable des facteurs défavorables et des ressources par le Centre de puériculture permet

de s'assurer que le programme sera réservé aux seules familles répondant aux critères définis pour le groupe cible. Les familles dans lesquelles les besoins relevés ne satisfont pas à ces critères seront dirigées vers les prestations régulières du Centre de puériculture, gratuites pour les communes et les instances assignantes.

Les travaux préparatoires sont actuellement en cours. Les premières familles seront vraisemblablement intégrées dans le programme à fin 2019.

Protection dans le domaine de la petite enfance

Dans le cadre du projet **Consultation spécifique pour les questions de protection de l'enfant dans le domaine de la petite enfance**, nous avons réalisé **22 coachings** avec des garderies et des sages-femmes. Si en 2017, les retours de cette prestation étaient déjà

très bons, nous avons encore élevé le degré de satisfaction en 2018, puisqu'il est évalué à **97%**. Un excellent résultat qui nous remplit de fierté. Nous espérons pouvoir continuer à apporter notre soutien aux différents groupes professionnels en 2019.

Bilan au 31 décembre 2018

	31.12.2018	31.12.2017
	CHF	CHF
Actifs		
<hr/>		
Actif circulant		
Liquidités	2 227 790.84	1 634 633.04
Créances résultant de livraisons et de prestations	81 796.55	648 864.55
Autres créances à court terme	2 140.40	2 096.25
Comptes de régularisation actifs	1 062.65	14 157.25
<hr/>		
Total actif circulant	2 312 790.44	2 299 751.09
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	57 138.87	57 402.47
Immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles meubles	96 666.05	107 493.55
Informatique et communication	43 993.70	37 100.20
Véhicules	1.00	2.00
Immobilisations incorporelles		
Logiciel	63 899.00	63 661.00
<hr/>		
Total actif immobilisé	261 698.62	265 659.22
<hr/>		
Total actifs	2 574 489.06	2 565 410.31

Passifs	Annexe	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Capitaux étrangers			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		507 862.55	344 211.71
Autres dettes à court terme, sans intérêt		192 372.00	234 132.50
Comptes de régularisation passifs		209 032.10	188 593.00
Total capitaux étrangers à court terme		909 266.65	766 937.21
Capitaux étrangers et capitaux de fonds à long terme			
Capitaux de fonds affectés, sans intérêt:			
– projets «Miges Balù» et «klemon»	2	364 802.06	364 802.06
– projet «Mise en réseau régionale»	2	21 378.26	21 245.81
– projet «Coopération CP – SPE»	2	405 902.85	272 649.50
– projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	2	14 060.80	12 044.95
– projet «ELKI-Singen»	2	0.00	745.80
– projet «Visites à domicile plus»	2	109 734.15	0.00
– CAREUM	2	25 717.52	21 386.90
Total capitaux étrangers et capitaux de fonds à long terme		941 595.64	692 875.02
Total capitaux étrangers		1 850 862.29	1 459 812.23
Fonds propres			
Capital d'association	3	573 345.90	591 807.70
Réserves cumulées résultant d'un excédent de couverture subvention pour frais d'exploitation	3	150 280.87	513 790.38
Total fonds propres		723 626.77	1 105 598.08
Total passifs		2 574 489.06	2 565 410.31

Compte de résultat 2018

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Produits d'exploitation		
Produit d'exploitation subvention	7 265 044.00	7 210 908.00
Remboursement subvention (années précédentes)	- 213 790.35	0.00
Subvention projets «Miges Balù» et «klemon»	0.00	102 274.00
Subvention projet «Mise en réseau régionale»	100 560.00	99 697.10
Subvention projet «Coopération CP – SPE»	210 000.00	250 000.00
Subvention projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	31 481.70	50 905.00
Subvention projet «ELKI-Singen»	0.00	18 558.00
Remboursement subvention projet «ELKI-Singen» (années précédentes)	- 745.80	0.00
Subvention projet «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»	9 900.00	9 800.00
Subvention projet «Visites à domicile plus»	118 000.00	0.00
Subvention CAREUM	100 000.00	100 000.00
Recettes des cours projet «ELKI-Singen»	0.00	596.00
Autres produits d'exploitation	20 234.20	14 178.60
Cotisations de membres	36 340.00	38 700.00
Dons	17 020.45	15 960.05
Total produits d'exploitation	7 694 044.20	7 911 576.75
Charges d'exploitation		
Charges de personnel		
Salaires	- 5 078 802.30	- 5 156 671.40
Prestations sociales	- 762 738.85	- 786 576.60
Frais accessoires de personnel	- 179 624.61	- 159 163.15
Honoraires des prestations de tiers	- 93 944.10	- 202 459.10
Autres charges d'exploitation		
Charges d'entretien et d'exploitation	- 638 700.76	- 571 430.35
Charges d'information et de conseil	- 69 107.86	- 93 247.70
Frais de véhicules	- 146 972.60	- 136 353.05
Charges du bureau et de l'administration	- 759 944.36	- 477 329.95
Autres charges de fonctionnement	- 11 616.15	- 12 035.80
Total charges d'exploitation	- 7 741 451.59	- 7 595 267.10
Résultat d'exploitation	- 47 407.39	316 309.65

	Annexe	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
<hr/>			
Total résultat d'exploitation		-47 407.39	316 309.65
Amortissements sur postes de l'actif immobilisé		-86 048.00	-91 624.00
Résultat financier	4	204.70	386.93
<hr/>			
Résultat avant variation de fonds		-133 250.69	225 072.58
Affectation aux capitaux de fonds des projets		-244 390.00	-72 653.11
Affectation au fonds CAREUM		-4 330.62	-14 486.90
<hr/>			
Résultat annuel		-381 971.31	137 932.57

Annexe au 31 décembre 2017

1 Données sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse en la matière, en particulier selon les articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité commerciale (art. 957 à 962 CO).

		31.12.2018	31.12.2017
		CHF	CHF
2 Evolution des capitaux de fonds affectés			
Capital du fonds projets «Miges Balù» et «klemon»	Etat au 01.01.	364 802.06	327 560.86
Affectation		0.00	37 241.20
Total capital du fonds projets «Miges Balù» et «klemon»	Etat au 31.12.	364 802.06	364 802.06
Capital du fonds projet «Mise en réseau régionale»	Etat au 01.01.	21 245.81	11 304.95
Affectation		132.45	9 940.86
Total capital du fonds projet «Mise en réseau régionale»	Etat au 31.12.	21 378.26	21 245.81
Capital du fonds projet «Coopération CP – SPE»	Etat au 01.01.	272 649.50	246 889.90
Affectation		133 253.35	25 759.60
Total capital du fonds projet «Coopération CP – SPE»	Etat au 31.12.	405 902.85	272 649.50
Capital du fonds projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	Etat au 01.01.	12 044.95	12 559.50
Affectation/Prélèvement		2 015.85	- 514.55
Total capital du fonds projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	Etat au 31.12.	14 060.80	12 044.95
Capital du fonds projet «ELKI-Singen»	Etat au 01.01.	745.80	519.80
Prélèvement/Affectation		- 745.80	226.00
Total capital du fonds projet «ELKI-Singen»	Etat au 31.12.	0.00	745.80
Capital du fonds projet «Visites à domicile plus»	Etat au 01.01.	0.00	0.00
Affectation		109 734.15	0.00
Total capital du fonds projet «Visites à domicile plus»	Etat au 31.12.	109 734.15	0.00
Capital du fonds CAREUM	Etat au 01.01.	21 386.90	6 900.00
Affectation		4 330.62	14 486.90
Total capital du fonds CAREUM	Etat au 31.12.	25 717.52	21 386.90

		31.12.2018	31.12.2017
		CHF	CHF
3 Evolution fonds propres			
Capital de l'association	Etat au 01.01.	591 807.70	629 742.50
Part résultat annuel		- 18 461.80	- 37 934.80
Total capital de l'association	Etat au 31.12.	573 345.90	591 807.70
Réserves cumulées résultant d'un excédent de couverture subvention pour frais d'exploitation	Etat au 01.01.	513 790.38	337 923.01
Part résultat annuel		- 363 509.51	175 867.37
Total réserves cumulées résultant d'un excédent de couverture subvention pour frais d'exploitation	Etat au 31.12.	150 280.87	513 790.38
Total fonds propres	Etat au 31.12.	723 626.77	1 105 598.08
Récapitulation affectation résultat annuel			
Capital de l'association		- 18 461.80	- 37 934.80
Réserves issues du bénéfice		- 363 509.51	175 867.37
Total résultat annuel		- 381 971.31	137 932.57
4 Résultat financier			
Produits		585.50	687.23
Charges		- 380.80	- 300.30
Total résultat financier		204.70	386.93

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
5 Comptes séparés compte de résultat		
Résultats projets «Miges Balù» et «klemon»		
Contribution de la convention de prestations projets «Miges Balù» et «klemon»	0.00	102 274.00
Charges de personnel «klemon»	0.00	-7 218.60
Charges de matériel «klemon»	0.00	-353.70
Charges de personnel «Miges Balù»	0.00	-45 693.75
Charges de matériel «Miges Balù»	0.00	-11 766.75
Affectation aux capitaux de fonds des projets «Miges Balù» et «klemon»	0.00	-37 241.20
Solde projets «Miges Balù» et «klemon»	0.00	0.00
Résultats projet «Mise en réseau régionale»		
Contribution de la convention de prestations projet «Mise en réseau régionale»	100'560.00	99 697.10
Charges de personnel «Mise en réseau régionale»	-74'010.85	-79 143.40
Charges de matériel «Mise en réseau régionale»	-26'416.70	-10 612.84
Affectation au capital de fonds du projet «Mise en réseau régionale»	-132.45	-9 940.86
Solde projet «Mise en réseau régionale»	0.00	0.00
Résultats projet «Coopération CP – SPE»		
Contribution de la convention de prestations projet «Coopération CP – SPE»	210'000.00	250 000.00
Charges de personnel «Coopération CP – SPE»	-66'942.00	-211 940.05
Charges de matériel «Coopération CP – SPE»	-9'804.65	-12 300.35
Affectation au capital de fonds du projet «Coopération CP – SPE»	-133'253.35	-25 759.60
Solde projet «Coopération CP – SPE»	0.00	0.00
Résultats projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»		
Contribution de la convention de prestations projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	31'481.70	50 905.00
Charges de personnel «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	-24'783.85	-38 163.50
Charges de matériel «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	-4'682.00	-13 256.05
Affectation/Prélèvement capitaux de fonds du projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	-2'015.85	514.55
Solde projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	0.00	0.00

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Résultats projet «ELKI-Singen»		
Contribution de la convention de prestations projet «ELKI-Singen»	0.00	18 558.00
Remboursement contributions selon convention de prestations projet «ELKI-Singen»	-745.80	0.00
Charges de personnel «ELKI-Singen»	0.00	-4 960.00
Charges de matériel «ELKI-Singen»	0.00	-13 968.00
Recette des cours «ELKI-Singen»	0.00	596.00
Prélèvement/Affectation capitaux de fonds du projet «ELKI-Singen»	745.80	-226.00
Solde projet «ELKI-Singen»	0.00	0.00
Résultats projet «Visites à domicile plus»		
Contribution de la convention de prestations projet «Visites à domicile plus»	118 000.00	0.00
Charges de personnel «Visites à domicile plus»	-7 141.75	0.00
Charges de matériel «Visites à domicile plus»	-1 124.10	0.00
Affectation au capital de fonds du projet «Visites à domicile plus»	-109 734.15	0.00
Solde projet «Visites à domicile plus»	0.00	0.00
Résultats projet «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»		
Contribution de la convention de prestations projet «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»	9 900.00	9 800.00
Charges de matériel «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»	-9 900.00	-9 800.00
Solde projet «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»	0.00	0.00
Résultats CAREUM		
Subvention SAP CAREUM	100 000.00	100 000.00
Coûts des cours CAREUM, CAS EPB	-95 669.38	-88 542.10
Engagement de remboursement CAREUM	0.00	3 029.00
Affectation au capital de fonds du projet CAREUM	-4 330.62	-14 486.90
Solde CAREUM	0.00	0.00

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Produits et charges de l'association		
Produits de l'association		
Cotisations de membres	36 340.00	38 700.00
Revenu du capital de l'organisme responsable	2 236.30	2 284.00
Dons	17 020.45	15 960.05
Total produits de l'association	55 596.75	56 944.05
Charges de l'association		
Rémunération association	- 23 214.65	- 24 055.85
Dépenses à charge des cotisations de membres	- 50 741.70	- 70 731.00
Taxes, frais sur la fortune de l'organisme responsable	- 102.20	- 92.00
Total charges de l'association	- 74 058.55	- 94 878.85
Total produits et charges de l'association	- 18 461.80	- 37 934.80

6 Autres données	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Engagements de leasing non portés au bilan	2 420.60	4 655.00
Engagements résultant de contrats de location à long terme	1 372 061.68	1 590 889.48

7 Effectif des collaboratrices et collaborateurs	31.12.2018	31.12.2017
Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle		
Taux d'occupation fixe	56	55
Salaire horaire	3	4

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Centre de Puériculture Canton de Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 19 mars 2019

GFELLER + PARTNER AG

Peter Schmid
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

ppa. Thomas Votruba
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

